

***depuis 1840
chaque jour un peu plus ...***

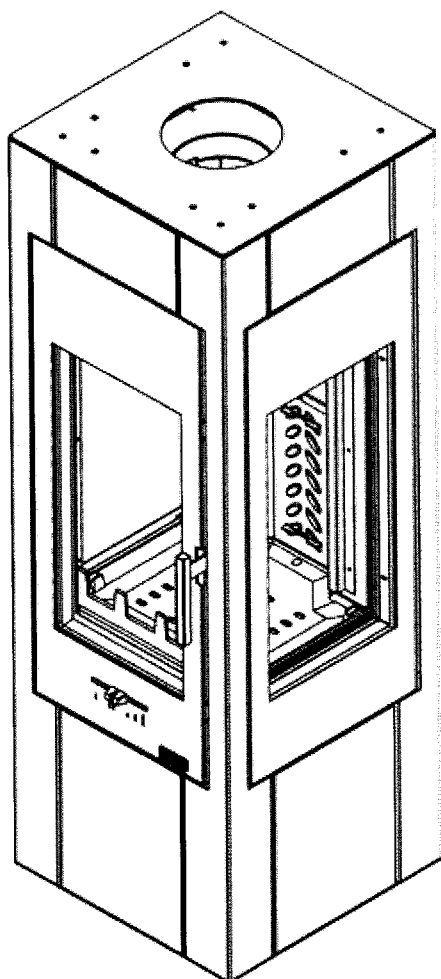
Circulaire N°4279 - 07

Documentation à l'adresse de
l'utilisateur et de l'installateur



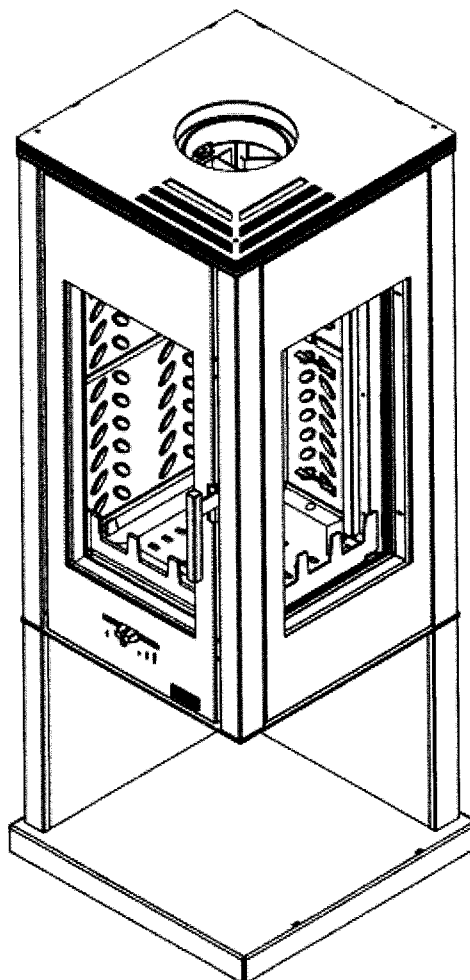
LE NORDIC

RÉF. 385101



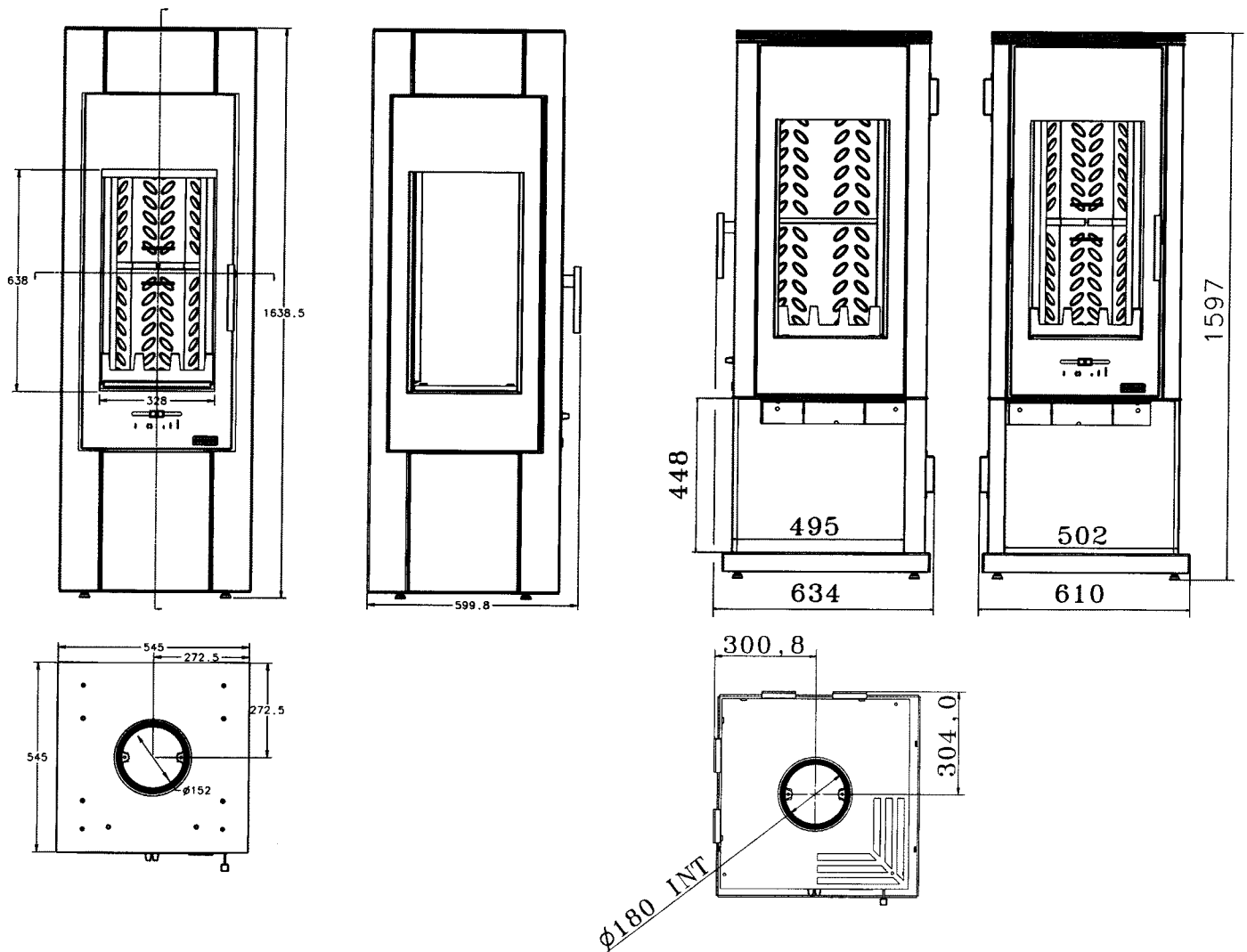
LE CARTHAGE D'ANGLE

RÉF. 385102



385101

385102



Ces appareils ont été testés selon les critères de la norme Européenne NF EN 13240 : 2001 et A2 : 2005.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Foyer (L x h x P).	42,9 cm x 67,5 cm x 40,7 cm
Diamètre de buse	180 mm interne
Départ des fumées sur le dessus	
Combustible recommandé	Bois en bûches
Chargement en façade, admettant des bûches jusque	33 cm
Grandes vitres à vision panoramique (résistant jusqu'à 750 °C)	
Foyer en fonte	
Réglage de l'allure	Manuel
Poids	224 Kg
Puissance	8 kW
Volume chauffé corrigé	150 à 280 m ³
Durée de fonctionnement à allure normale	1 heure
Durée de fonctionnement à allure ralentie	3 heures
Débit massique des fumées	13,58 g/s
Rendement de l'appareil	65,7 %
Taux de CO dans les fumées à 13% de O ₂	0,13 %
Consommation à allure normale	3,06 Kg/h
Température moyenne des fumées	313 °C
Distance minimale aux matériaux combustibles adjacents	
	385101 385102
	50 cm arrière Non applicable
	150 cm devant 150 cm devant
	50 cm gauche 100 cm gauche
	50 cm droite 100 cm droite

APPAREIL CONTINU

INSTRUCTIONS DESTINÉES À L'INSTALLATEUR

- Toujours respecter les règles en vigueur dans le pays où l'appareil est installé. En France, le système d'évacuation des produits de combustion doit être réalisé en conformité avec le DTU 24.1 de Février 2006.
- S'assurer tout d'abord de la bonne qualité du conduit de cheminée. Son rôle est primordial. Il va conditionner le résultat final en assurant l'alimentation du foyer en air primaire et extraire les gaz de combustion.

La plupart des désagréments que vous pourriez rencontrer à l'utilisation sont liés à une défaillance du conduit de cheminée. Nous ne saurions trop insister sur ce point...

Il ne faut pas se contenter de se référer aux résultats obtenus avec un précédent appareil dont les besoins en air pouvaient être très différents...

- Une bonne cheminée doit être construite en matériau peu conducteur de la chaleur et ne pas se refroidir facilement.
- Le diamètre minimal du conduit pour le fonctionnement en porte fermée peut être de 150 mm sous réserve que le dimensionnement du conduit de fumée suivant la norme EN 13384.1 autorise cette dimension. Dès que cela est possible, nous conseillons l'utilisation d'un conduit ayant un diamètre intérieur de 180 mm.
- Toute diminution de cette section, même en sortie ne doit être tolérée, sous peine de réduire le débit de fumée, ce qui entraînerait des refoulements dans la pièce au moment de l'ouverture de la porte.
- La cheminée doit avoir son origine dans la pièce où est installé l'appareil.

Les clapets de tirage sont interdits.

- Le conduit doit être parfaitement étanche.
- Le conduit de raccordement et le conduit de fumée ou tubage utilisés doivent être désignés G, c'est-à-dire résistant au feu de cheminée). Les appareils doivent être raccordés à des conduits désignés de 50°C de plus que la température déclarée pour l'appareil, quel que soit le mode raccordement.
- Sa hauteur ne doit pas être inférieure à 5 mètres et il doit déboucher convenablement à l'air libre à 0,40 m au moins au-dessus du faîtage ou de tout autre obstacle situé à moins de 8 mètres du conduit.
- Les déviements éventuels doivent être très couverts.
- Le tirage doit être compris entre 12 et 15 pascals en allure normale et doit chuter à 5 pascals environ au ralenti. En aucun cas il ne doit descendre en dessous de 12 pascals en allure normale sous peine de fonctionnement médiocre.

Si la dépression est trop importante, prévoir la pose d'un modérateur de tirage. Si la dépression est insuffisante, respecter les caractéristiques du conduit prescrites dans ce paragraphe.

- Si la section du conduit est surdimensionnée, le volume à réchauffer est trop grand et le tirage ne s'établit pas normalement. Dans ce cas, il y a lieu de prévoir le tubage du conduit avec un produit agréé bois/charbon.

Tout tubage doit être conforme au DTU 24.1. Son dimensionnement répond à des règles de calcul précises (norme EN 13384.1) que seul un professionnel est apte à définir.

- Supprimer les poteries qui ne présentent pas une section de sortie d'au moins 2,5 dm².
- Il est recommandé qu'une trappe de ramonage bien étanche soit placée 50 cm environ au dessous de l'axe du tuyau de fumée.
- Avant d'envisager le raccordement, il convient de s'assurer de la parfaite propreté du conduit. Si nécessaire, effectuer un ramonage.
- Les appareils doivent être installés conformément aux spécifications des D.T.U. en vigueur, l'installation par un professionnel qualifié est recommandée. Toutes les réglementations nationales et locales doivent être respectées.
- Les extracteurs utilisés dans la même pièce ou dans le même espace que l'appareil peuvent perturber dangereusement le fonctionnement de celui-ci.
- Le fonctionnement simultané d'autres appareils dans le même espace que l'appareil peut générer des perturbations de tirage.
- Ne jamais obstruer les entrées d'air prévues dans la pièce. Les placer de telle façon que leurs obstructions soient difficilement réalisées, en effet l'appareil utilise de l'air qu'il prélève dans la pièce et il convient d'assurer son alimentation par un apport extérieur suffisant.
- Ces appareils ne sont pas prévus pour être raccordés à un conduit multiple.
- La buse est montée en usine, fixée à l'arrière (si raccordement arrière possible). Vous pouvez raccorder directement au conduit par l'intermédiaire d'un tuyau horizontal. Vous pouvez également raccorder par le dessus et dans ce cas, permuter la buse et le tampon.

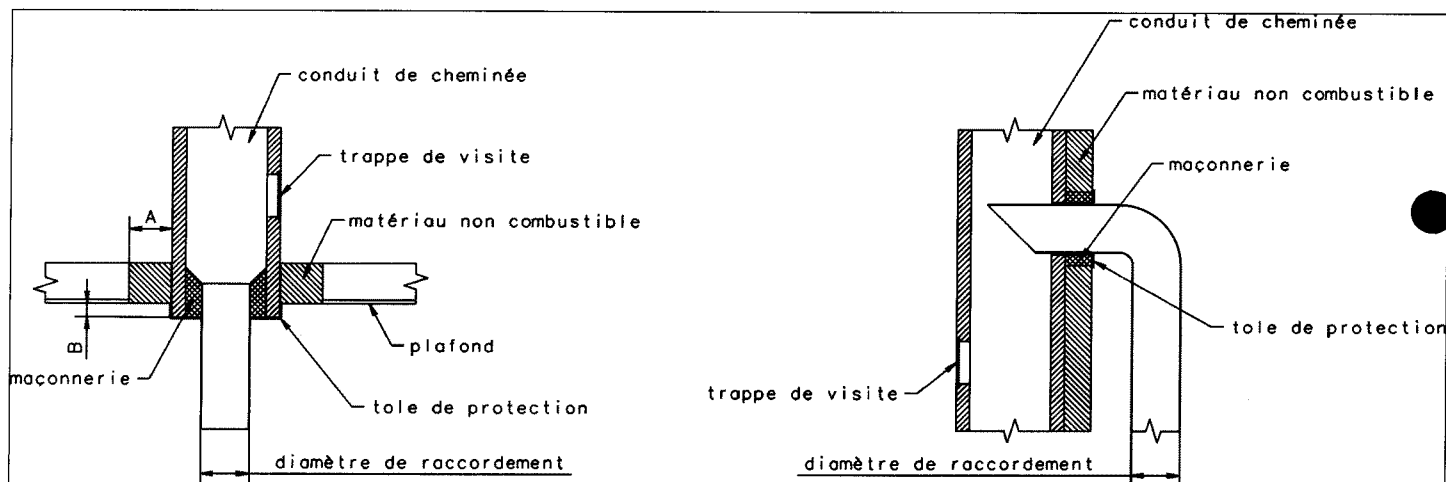
IMPORTANT :

- Bien vérifier que le sol a une capacité portante suffisante. Si nécessaire placer une plaque de répartition de charge, ou prendre toute mesure adéquate nécessaire.
- **Si le sol est constitué de matériaux combustibles, il convient de le protéger convenablement à l'aide d'une plaque incombustible dépassant la face de l'appareil d'au moins 40 cm.**
- Utiliser des tuyaux du diamètre prévu de préférence émaillés, car leur résistance à la corrosion est remarquable. Leur longueur devra être aussi courte que possible afin que la chaleur que conservent les fumées soit, comme il se doit, utilisée pour établir le tirage.

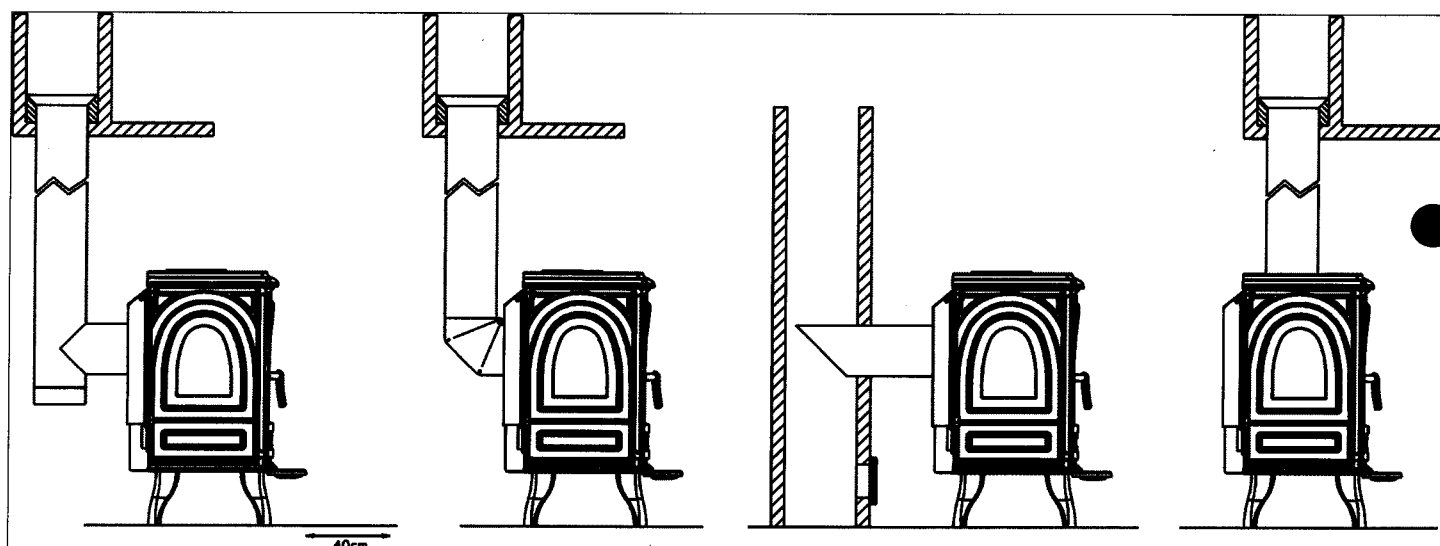
- **Le mur arrière ne doit pas comporter d'éléments combustibles.** Dans la cas contraire, il convient de le protéger efficacement (utilisation de matériaux classés Mo ou A2-s1,do).
- Les murs situés à gauche ou à droite de l'appareil doivent être écartés de l'appareil de **100 cm** au moins (385102) et de **50 cm** au moins (385101), s'ils sont constitués de matériaux combustibles.
- Dans le cas d'un poêle traditionnel, le plafond doit être situé au moins à 80 cm du dessus de l'appareil.
- L'appareil rayonne naturellement et nous vous conseillons d'éloigner tout matériau combustible (chaises en bois, canapés,...) se trouvant face à l'avant de l'appareil au minimum de **150 cm**.

RACCORDEMENT AU CONDUIT DE CHEMINÉE

Il convient de raccorder l'appareil en accord avec le DTU 24.1. Les distances de sécurité entre les parois extérieures du conduit de raccordement et du conduit de cheminée de tout matériau combustible (A) doivent être conformes aux exigences de cette norme. Elles dépendent notamment du type de conduit, de sa résistance thermique, de sa classe de température. Aucune jonction ne doit se situer dans l'épaisseur du plancher (prévoir le déport B).



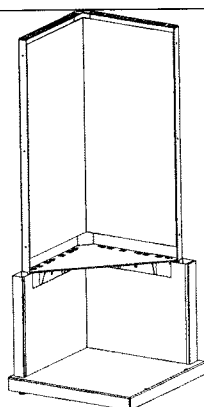
Exemple d'un raccordement au conduit de cheminée



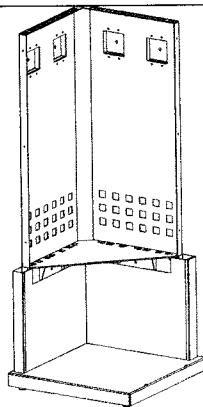
Principe de raccordement général pour buse dessus ou arrière (si possible)

MONTAGE DE L'APPAREIL référence 385102

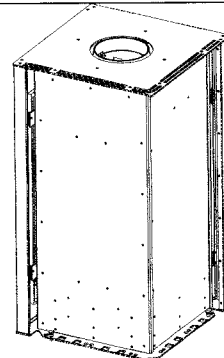
ÉTAPES :



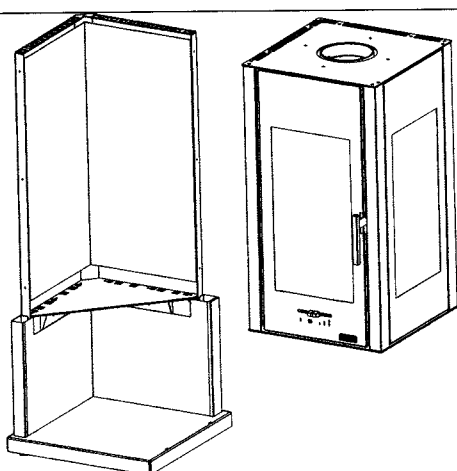
1. Ci-dessus, le bâti réceptionné.
Démonter l'écran de chaleur n°5 (voir nomenclature).



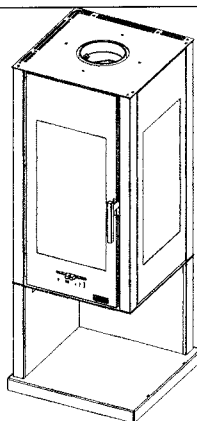
2. Fixer le bâti au mur à l'aide des pattes de fixations prévues.



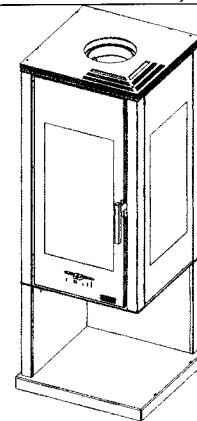
3. Remonter l'écran de chaleur puis visser les deux vis M10 dans les inserts situés à l'arrière de l'appareil (Tête de vis vers le haut).



4. Positionner l'appareil sur le bâti à l'aide des vis mises à l'étape précédente.
ATTENTION ! Une personne doit absolument maintenir l'appareil en position temps de cette opération. En effet, l'appareil se retrouve alors en porte à faux.



5. Fixer l'appareil avec le bâti à l'aide des vis M5 à tête fraisée (fixation par le dessus).



6. Positionner le chapeau « mille feuilles » sur l'appareil. Raccorder ensuite le conduit de raccordement avec l'appareil.

INSTRUCTIONS DESTINÉES A L'UTILISATEUR

- Avant d'utiliser l'appareil, lire la notice et les recommandations avec attention.
- L'appareil doit être installé dans le respect des réglementations nationales en vigueur dans le pays où est réalisée l'installation.
- L'installation par un professionnel est vivement recommandée.
- Ne jamais obstruer les entrées d'air prévues.
- L'appareil doit être raccordé à un conduit de cheminée ne desservant pas d'autres appareils. Il est inadapté pour le fonctionnement sur conduit multiple.
- Ne jamais apporter de modification non autorisée sur l'appareil.
- L'appareil n'est pas prévu pour fonctionner porte ouverte.
- Toutes les surfaces de l'appareil sont des surfaces actives (chaudes), il est impératif de prendre toutes précautions pour éviter les brûlures.
- Prendre toutes précautions pour tenir les enfants et les personnes âgées suffisamment à l'écart pour éviter les accidents.

ALLUMAGE - RÉGLAGE

- Ouvrir la porte.
- Introduire les matériaux usuels d'allumage, allumer et faire un chargement modéré en laissant l'entrée d'air complètement ouverte.
- Pour aider à l'allumage, il est possible de laisser la porte entrebâillée quelques minutes, et ce, sous une surveillance constante.
- Quand le feu est bien pris, charger la quantité désirée et régler la combustion à l'aide du registre d'air ou du thermostat situé en règle général à l'arrière et à droite de l'appareil si celui-ci en est pourvu.

REMARQUE :

- Pendant le fonctionnement, éloigner de l'appareil toute matière pouvant être altérée par la chaleur : mobilier, papier, vêtements.

ATTENTION :

- En fonctionnement en allure normale, la poignée ne doit pas être manœuvrée à la main. Utiliser le gant pour effectuer l'opération. De plus, la chambre de combustion et le compartiment du cendrier doivent rester fermés pour éviter le refoulement des fumées, sauf lors de l'allumage, dur rechargement ou de l'enlèvement des résidus.
- Pendant le fonctionnement tenir la porte toujours fermée.
- Le chargement s'effectue par la porte avant ou par la porte latérale si l'appareil en est équipé.
- Pour l'allure normale, utiliser 3 ou 4 bûches et régler à la position 2 ou 3.

Pour l'allure au ralenti, laisser le feu jusqu'à ce que le lit de braises soit bien tombé, charger ensuite 1 ou 2 grosses bûches puis régler le registre d'air ou le thermostat au minimum si l'appareil en est pourvu.

NOTA : La durée du ralenti va dépendre du bois utilisé et du tirage. Ne pas charger plus de **20 cm** de hauteur de combustible.

CONDUITE DE L'APPAREIL

- Toujours suivre les instructions.
- Lors des premiers allumages, n'effectuer que des chargements limités pour vérifier la bonne marche de l'ensemble. Augmenter graduellement les charges de bois et ce, sur plusieurs jours.
- Ne pas utiliser l'appareil comme un incinérateur.
- N'utiliser que le combustible recommandé.
- Ne pas faire fonctionner si la vitre est cassée ou fêlée. Faire procéder à son remplacement avant toute réutilisation. Nous vous recommandons de contacter votre revendeur pour le remplacement de la vitre contre facturation. Nous insistons sur la nécessité de remplacer en même temps, les joints de porte et de vitre et surtout de ne pas la serrer trop fort au remontage afin de permettre sa dilatation.
- Après une longue période d'arrêt, s'assurer que le conduit n'est pas obstrué, ainsi que le tuyau de raccordement et les passages des fumées dans l'appareil.

Chargement : RECOMMANDATION TRÈS IMPORTANTE

Pour effectuer un chargement, il convient que le feu soit suffisamment bas. Ne pas ouvrir la porte si des flammes hautes sont visibles, car lors de l'ouverture de la porte elles risqueraient d'être appelées.

Toujours ouvrir la porte très doucement pour laisser le tirage s'établir et éviter ainsi le refoulement de fumée.

IMPORTANCE DU COMBUSTIBLE

Cet appareil doit vous donner entière satisfaction. Cependant il ne faut pas oublier qu'un appareil quel qu'il soit ne peut que libérer l'énergie contenue dans le combustible qu'il brûle.

S'il vous semble que votre appareil chauffe mal, on peut affirmer que :

- Soit la quantité de combustible brûlé est trop faible.
- Soit le combustible brûlé n'a pas suffisamment d'énergie disponible.

Ne brûler que du bois sec ayant au moins 2 ans d'abatage (36 mois seraient meilleurs encore). Nous vous conseillons fortement l'utilisation de bois labellisé NF bois de chauffage.

En principe, tous les bois ont le même pouvoir calorifique pour le même poids. Le bois dur sera intéressant parce qu'il est plus dense et souvent moins humide.

L'humidité contenue dans le bois varie de 15% pour du bois sec à 50% pour du bois humide. Penser qu'il faudra beaucoup d'énergie pour vaporiser cette eau.

L'énergie disponible pour le chauffage sera de 4,16 Wh par Kilo de bois sec. Elle ne serait plus que de 1,73 Wh pour du bois à 50% d'humidité.

L'utilisation du bois humide entraînerait, de plus, des condensations dans la cheminée, ce qui l'encrasserait rapidement et risquerait, à terme, de produire des feux de cheminée.

DÉCENDRAGE

- Vider le cendrier au moins tous les 2 à 3 jours suivant l'utilisation. Cette opération doit se faire avec une précaution, en prenant bien soin d'utiliser le gant pour transporter le cendrier et la clé à crochet pour manœuvrer le tiroir.
- Ne jamais laisser les cendres s'amonceler dans le cendrier jusqu'au contact de la grille. Celle-ci ne serait plus refroidie et se détériorerait rapidement.

RAMONAGE

- Faire ramoner votre cheminée par un professionnel par un moyen mécanique au moins deux fois par an, dont un pendant la saison de chauffe. Un certificat doit vous être remis par l'entrepreneur. Il est également possible d'entretenir les conduits avec un produit adapté. Toutefois, cela n'exclut en rien le ramonage mécanique obligatoire.
- Vérifier l'appareil et assurez-vous que les joints de porte sont en bon état, les remplacer si nécessaire.
- Nettoyer complètement l'intérieur de l'appareil sans oublier les carreaux de passage des fumées.
- Nettoyer le hublot avec le GODIN NET spécial vitre (réf. 0009).
- En cas de feu de cheminée fermer le registre d'air et appeler les pompiers.

ENTRETIEN

● Faire vérifier l'appareil par une personne compétente au moins une fois par an.

ATTENTION

- **LORS DES PREMIERS ALLUMAGES IL EST NÉCESSAIRE DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL À ALLURE MODÉRÉE, AFIN DE PERMETTRE AUX PIÈCES DE SE DILATER NORMALEMENT.**
- **LES POIGNÉES SONT CHAUDES PENDANT LE FONCTIONNEMENT. UTILISER LE GANT (si fourni).**
- **LE GANT NE DOIT ÊTRE UTILISÉ QUE POUR MANŒVRER LA POIGNÉE. IL N'EST PAS ADAPTÉ POUR LA MANIPULATION D'OBJETS EN IGNITION. IL N'EST PAS ÉTANCHE AUX LIQUIDES. NE PAS UTILISER CONTRE LES RISQUES CHIMIQUES.**
- **VEILLER À DÉPOSER VOTRE GANT APRÈS CHAQUE UTILISATION À UN ENDROIT DEPOURVU DE RESIDUS DE COMBUSTION (Cendres) ET NON CHAUD.**

Ne pas s'inquiéter si des émissions de fumée et une odeur un peu âcre se manifestent aux premiers allumages, ceci étant dû à la peinture des différentes pièces. Ces phénomènes peuvent persister plusieurs jours.

Entretien de la fonte et de l'acier

● Tout poêle acier ou fonte nécessite un minimum d'entretien, après chaque hiver, pendant la saison chaude, afin de préserver sa tenue dans le temps. En effet, lorsqu'un poêle fonctionne, il n'y a aucune possibilité d'oxydation des pièces constituant l'appareil. Elle n'a lieu que pendant un arrêt prolongé.

Les pièces fonte s'entretiennent régulièrement à l'aide de pâte à fourneau noire (réf 0012). Celle-ci s'applique à froid, tel un cirage et nécessite, dès qu'elle est sèche, un lustrage avec un chiffon doux.

De la peinture haute température (gris fonte réf 0001) aérosol peut aussi être utilisée pour obtenir une finition plus nette sur les parties extérieures du poêle. Veiller, avant l'application de la peinture, à enlever toute trace d'oxydation à l'aide d'une toile émeri de faible grain.

Les poêles tout fonte avec une finition extérieure émaillée nécessitent l'entretien intérieur du foyer.

L'entretien est d'autant plus indispensable dans le cas d'appareils installés dans des maisons occupées occasionnellement.

Tous nos produits d'entretien sont répertoriés dans notre catalogue général (pâte à fourneaux, peinture, nettoyage des vitres, produits de ramonage, etc.). Vous pouvez vous les procurer par l'intermédiaire de nos revendeurs.

PIÈCES DE REMPLACEMENT

Si après de longues années le remplacement de certaines pièces s'avère nécessaire ; adressez-vous à votre FOURNISSEUR ou à tout autre PROFESSIONNEL DE NOTRE MARQUE.

Précisez-lui les indications portées sur la PLAQUE SIGNALÉTIQUE, celle-ci est placée à l'ARRIÈRE DE L'APPAREIL ou sur le BON DE GARANTIE, à conserver impérativement même après la date de péremption.

En possession des nomenclatures et de toute la documentation technique relative à notre fabrication, celui-ci sera en mesure de vous fournir rapidement toute pièce de remplacement et procéder aux réparations nécessaires.

Ne jamais utiliser de pièces de remplacement qui n'auraient pas été fournies par la société GODIN S.A.
Ne jamais apporter de modifications à l'appareil sans autorisation.

RESPONSABILITÉ

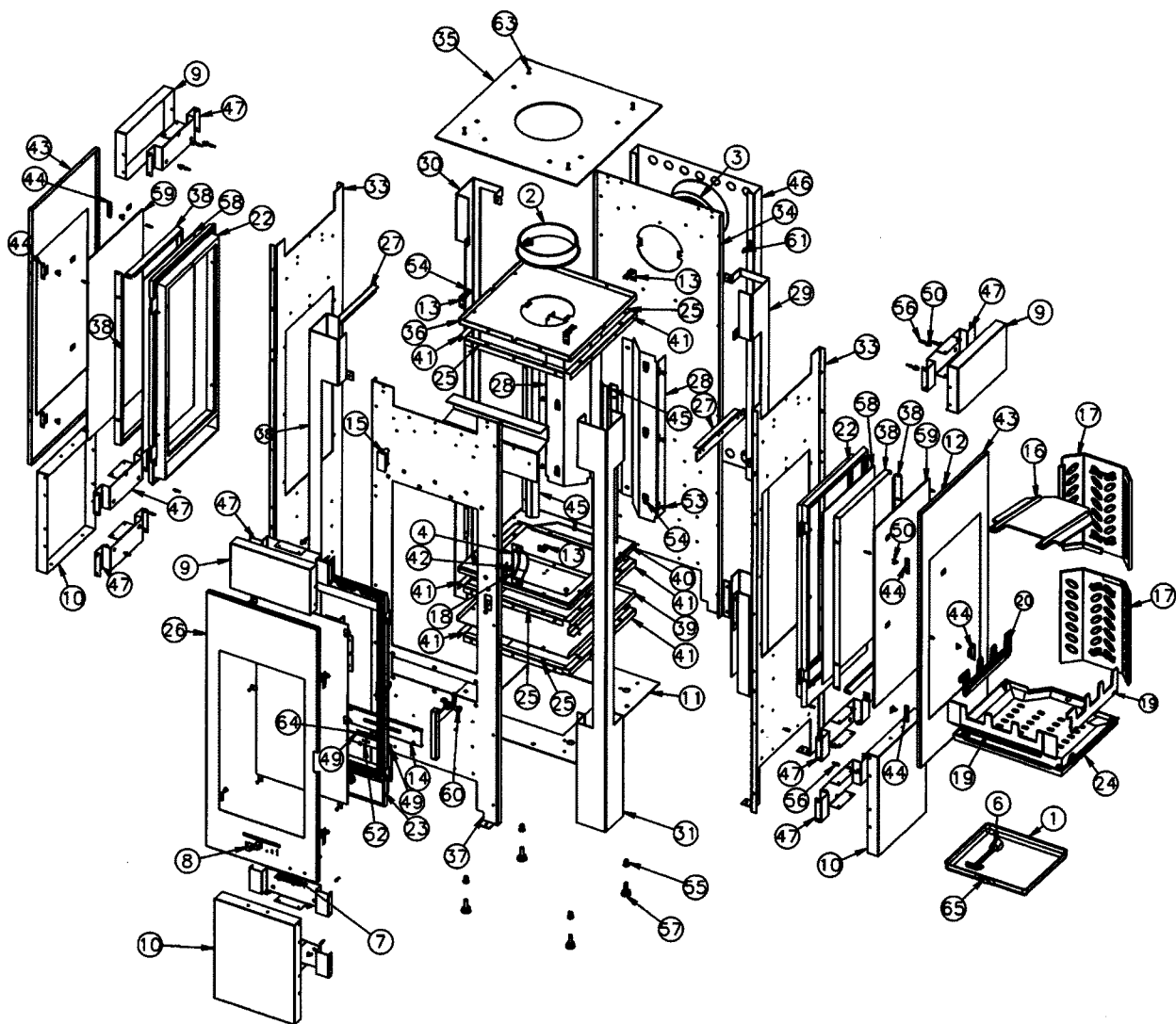
Nous vous rappelons que la responsabilité du constructeur se limite au produit tel qu'il est commercialisé et que l'installation et la mise en service sont sous la responsabilité entière de l'installateur qui devra intervenir selon les règles de l'art et suivant la prescription de la notice.

Afin d'améliorer constamment la qualité de ses produits, la société GODIN S.A. se réserve le droit de modifier ses appareils sans préavis.

NOMENCLATURE ET ÉCLATÉ

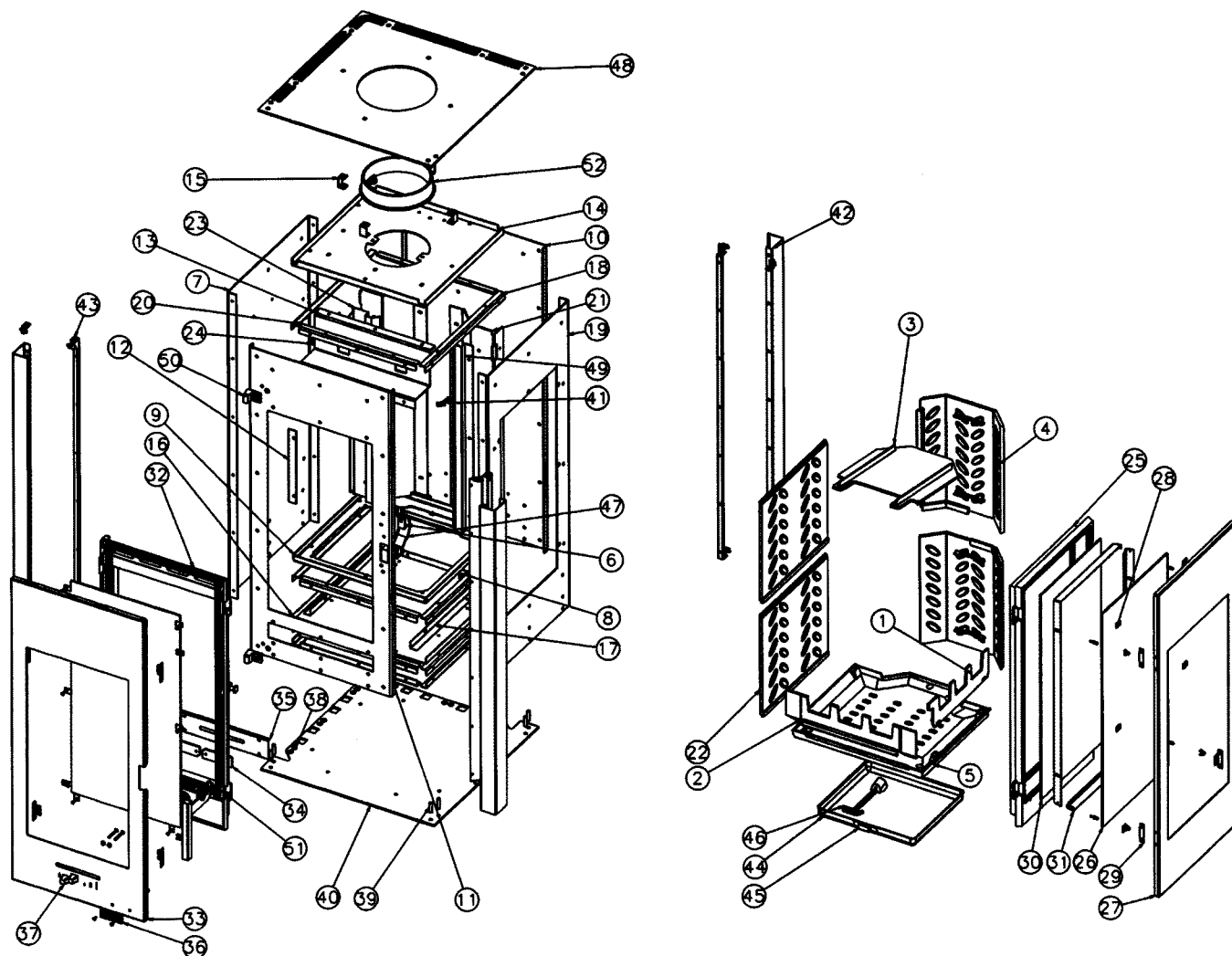
385101

N°	Nbre	Désignation	Codification	N°	Nbre	Désignation	Codification
01	1	Bac cendres	1 3304 3157	34	1	Derrière	1 2401 996057
02	1	Buse	2 4312 3168	35	1	Dessus	1 1101 996057
03	1	Trappe de nettoyage	1 4230 364102	36	1	Dessus foyer	1 1112 996057
04	1	Carter droit	1 2778 369101	37	1	Façade	1 2101 996057
05	2	Joint fond	1 2255 369101	38	4	Fixe vitre rgd feu vis	1 2194 996057
06	1	Clé à crochet	1 4101 3720	39	1	Fond	1 2205 996057
07	1	Ecusson	1 8501 386101	40	1	Fond de foyer	1 0111 996057
08	2	Ecusson	1 8548 385101	41	6	Joint fond	1 2255 996057
09	3	Fronton index	1 2112 385101	42	1	Loquet de fermeture	1 2890 996057
10	3	Fronton bas	1 0509 385101	43	2	Panneau décor côté	1 1352 996057
11	1	Socle	1 2215 385101	44	12	Patte g fix façade inf.	1 2019 996057
12	18	Fixe vitre	1 2071 660101	45	2	Plaque de protection	1 2162 996057
13	8	Patte fixation dessus	1 1160 996007	46	1	Renfort côté	1 2175 996057
14	1	Guide de sécurité	1 4175 996027	47	9	Renfort façade	1 2392 996057
15	2	Chape porte foyer	1 2867 996046	48	1	Volet réglage air	1 2175 996057
16	1	Défecteur	1 0131 996056	49	2	Attache rarpid 4434 3	1 4137 996057
17	2	Plaque arrière foyer	1 0160 996056	50	29	Ecrou 6 pans 4 ZN noir	00001306005
18	1	Axe d10 L20	1 9108 996057	51	2	Ecrou 6 pans 5 ZN noir	00001300263
19	1	Chenet	1 0306 996057	52	2	Ecrou M5 eurosert	00001305950
20	1	Chenet droit	1 0266 996057	53	13	Ecrou rapid nut 0955 M5 (1mm)	00001306629
21	1	Chenet gauche	1 0265 996057	54	10	Euro set collerette	00001304496
22	2	Fixe vitre côté	1 2030 996057	55	4	Goujeon R6964R6486	M10 9418 2028
23	1	Porte chargement	1 2831 996057	56	29	Vérin à vis d30 M10 Ig30	00001305682
24	1	Support foyer	1 0367 996057	57	4	Verre réfractaire (325x690)	00001306750
25	6	Equerre façade	1 2215 996057	58	2	Verre réfractaire (351x719)	00001307818
26	1	Applique de porte	1 2871 996057	59	3	Vis épault acier ZN noir	00001307778
27	2	Boîte à fumée	1 4301 996057	60	1	Vis épaulement M5	00001307191
28	2	Colonne arrière	1 2605 996057	61	4	Vis TF M4x10 pozie	00001305431
29	1	Colonne arrière droite	1 2606 996057	62	8	Vis TF M5x25	00001301181
30	1	Colonne arrière gauche	1 2607 996057	63	4	TF M5x25	00001301188
31	1	Colonne droit	1 2608 996057	64	2	Vis TF M5x40 pozie ZN noir	00001301191
32	1	Colonne gauche	1 2609 996057	65	1	Naïlle tiroir	-
33	2	Côté gauche	1 2305 996057				



385102

N°	Nbre	Désignation	Codification	N°	Nbre	Désignation	Codification
01	1	Chenet droit	1 0266 996057	27	1	Panneau décor côté	1 1352 996057
02	1	Chenet	1 0306 996057	28	1	Fixe vitre	1 2071 660101
03	1	Défecteur	1 0131 996056	29	8	Patte fixation façade	1 2019 996057
04	2	Plaque arrière foyer	1 0160 996056	30	1	Verre réfractaire (325 x 690)	00001307818
05	1	Support foyer	1 0367 996057	31	2	Fixe vitre rgd feu vis	1 2194 996057
06	1	Loquet de fermeture	-	32	1	Porte chargement	2 2831 996057
07	1	Côté droit	1 2301 385102	33	1	Applique de porte	1 2871 996057
08	2	Patte fixation dessus	1 1160 996007	34	2	Volet réglage air	1 4137 385101
09	1	Fond de foyer	1 0111 996057	35	1	Guide de sécurité	1 4175 385101
10	1	Derrière foyer	1 0130 996066	36	1	Ecusson	1 8501 385101
11	1	Devant foyer	1 0326 996066	37	2	Index	1 8548 385101
12	1	Butée	1 0439 996066	38	2	Ecrou M10 eurosert (9418 2028)	00001307166
13	1	Renfort avant	1 0832 996066	39	6	Axe d8 L32	19 108 6007
14	1	Dessus foyer	1 1112 996066	40	1	Socle	1 5707 385102
15	4	Equerre de dessus	1 1145 996066	41	6	Ecrou rapid nut 0955 M5 (1mm)	00001304496
16	1	Fond	1 2205 996057	42	3	Colonne avant	1 2602 996066
17	2	Joint fond	1 2255 996057	43	3	Renfort intérieur avant	1 5770 996066
18	8	Equerre avant	1 2257 996066	44	1	Bac cendres	1 3304 3157
19	1	Côté	1 2317 996066	45	1	Tiroir	-
20	8	Equerre de côté	1 2365 996066	46	1	Clé à crochet	1 4101 3720
21	2	Colonne	1 5706 996066	47	1	Carter droit	1 2778 369101
22	2	Plaque foyer gauche	1 0163 385102	48	1	Chapeau	1 1109 385102
23	1	Colonne gauche	1 2609 385102	49	1	Patte fixation façade inférieure	1 2162 996057
24	1	Fixe dossier	1 1334 385102	50	2	Chape porte foyer	1 2867 996066
25	1	Fixe vitre côté	1 2030 996057	51	1	Poignée foyer	1 2878 385101
26	2	Verre réfractaire (351 x 719) ép4	00001307778	52	1	Buse	24312 3168



GARANTIE CONTRACTUELLE GODIN

Tous nos appareils bénéficient d'une garantie de 2 ans (sauf insert bois – foyer fermés bois) contre tout défaut à compter de leur date de vente aux utilisateurs, dans les limites du respect des conditions d'installation, d'utilisation, et d'entretien spécifiées sur la notice livrée avec l'appareil.

A l'exclusion des pièces en contact direct avec les températures importantes pouvant subir des déformations suite à des phénomènes d'usure qui sont garanties 1 an en échange standard, telles que :

- les plaques décor, les plaques de cotés, les grilles et soles foyères,
- les déflecteurs, les chicane, les clapets, les chenets, le cendrier,
- les briques réfractaires,
- les mécanismes d'articulation, (Charnières de porte four des cuisinières, poignées, Etc.)
- les ventilateurs, les thermostats de surchauffe de nos appareils équipés d'une soufflerie,
- les organes de contrôle de températures, thermostats de four, résistances, ventilateurs chaleur tournante des cuisinières gaz électricité,
- les brûleurs, les catalyseurs, les anneaux de brûleur des appareils fioul,
- les bouilleurs des cuisicentrales bois charbon.

Nos appareils sont conçus spécialement pour que ces pièces puissent être remplacées dans le cadre de l'entretien de votre appareil.

Certaines pièces bénéficient d'une garantie de durée supérieure :

3 ans sur les corps de chauffe en fonte ou en acier de nos chaudières de chauffage central.

Les inserts bois (foyers fermés bois) bénéficient d'une garantie de 5 ans (Corps de chauffe de l'appareil uniquement, à l'exclusion des pièces en contact direct avec les températures importantes et soumises à usure énumérées ci-dessus qui sont garanties 1 an).

Notre garantie se limite à l'échange de l'élément reconnu défectueux par notre service après vente. Elle exclut toute indemnité, dommages et intérêts, frais de main d'œuvre et transport.

Au cas où la réparation ou l'échange s'avérerait trop onéreux par rapport au prix de l'appareil, la décision de changer ou de réparer l'appareil, appartient seule au service après vente.

Ne sont pas couvert par la garantie : LES VITRES DE NOS APPAREILS

En effet, en ce qui concerne les vitres vitrocéramiques, ces dernières peuvent résister à des chocs thermiques de l'ordre de 750°. Les éventuelles casses ne pouvant provenir que d'un choc mécanique lors de l'utilisation ou de sa manutention, ces dernières ne pouvant être échangées dans le cadre de garantie.

De même que les joints qui sont considérés comme pièces d'usure sont exclus de la garantie.

La garantie ne prendra pas effet lorsque :

- Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui préconisé dans nos notices.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs (refoulement de cheminée, effets d'orages, humidité, pression ou dépression non conforme, choc thermique, etc.) ;
- Les anomalies, détériorations ou accidents provenant de chute, choc, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur ;
- L'utilisation ou usage anormal de l'appareil dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été construit ; c'est le cas par exemple du non respect de nos notices techniques (mauvais raccordement électrique, fonctionnement à sec d'une chaudière, etc.)
- Toutes modifications, toutes transformations ou toutes interventions effectuées par un personnel ou une entreprise non agréées par la S.A. GODIN ou réalisées par des pièces de rechanges non d'origine ou non agréées par le constructeur ;

L'installation, le montage, les frais de démontage et les conséquences de l'immobilisation de l'appareil, résultant des opérations de garantie n'incombent pas à la S.A. GODIN.

En conséquence, la S.A. GODIN ne peut être responsable des dégâts matériels ou des accidents de personnes, consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires (par exemple, absence de raccordement à une prise de terre, mauvais tirage de cheminée, etc.).

Dans un souci constant d'améliorer nos fabrications, nous nous réservons le droit de modifier sans préavis nos appareils. Toutes les dimensions et caractéristiques annoncées sont sujettes à variation en fonction des impératifs techniques.

En cas d'appel en garantie, veuillez vous munir obligatoirement d'une copie de la facture, du bon de garantie comportant les références de l'appareil, le cachet du revendeur, la date de mise en service de l'appareil, et de contacter votre revendeur pour toute réclamation.

Chaudières – Cuisinières – Appareils de chauffage – Fonderie
GODIN S.A. – 532, rue Sadi Carnot – 02120 GUISE – France

Nous vous rappelons que le Service Après Vente doit être assuré par le revendeur, ou l'installateur, responsable sur place, que nous ne traitons pas directement avec les particuliers.

Tout client particulier s'adressant directement à notre société, sera renvoyé automatiquement chez son revendeur, et devra s'adresser auprès de lui, pour tout problème de Service Après Vente ou commercial.

Nom et adresse du
distributeur

BÉNÉFICIAIRE DE LA GARANTIE :

ADRESSE :

Tél. :

Date de mise à disposition :

Date d'installation :

Tél. :

Le : à :

Signature :

LIBELLÉ DES PIÈCES À REMPLACER

Désignation :

Référence :

Observations :

Certificat de contrôle :

Type d'Appareil :

385101

☐

385102

☐

Version :

Contrôleur :

N° de Série :

N° de Garantie :

FICHE DE CONTRÔLE

Vérification du corps de chauffe (aspect et étanchéité)

Vérification pièces amovibles

Vérification fermeture porte(s)

Vérification des registres allumage

Présence plaque signalétique

Présence et notice bon de garantie

Présence cendrier

Présence buse départ

Présence main froide

Présence étiquette mise en garde

GODIN S.A. - 532 RUE SADI CARNOT - 02120 GUISE

Date création du document : 19/10/06

Révision :